

La circonscription fidèle à Jean-Sébastien Vialatte

LEGISLATIVES
7^e circonscription

Résultats second tour

J.-S. VIALATTE
(UMP)

ELU 41,65%

L. POLSKI
(PS)

35,10%

F. BOCCALETTI
(FN)

23,25%

Abstention : 42,98%
Rappel 1^{er} tour

D. AZOUT
(AEI) 0,83%

M. DE MAYNARD
(UD) 0,64%

D. GUTTIEREZ
(ALLI) 1,13%

M. CANTINOL
(MLT) 1,12%

F. BOCCALETTI
(FN) 23,24%

B. RAYBAUD
(DLR) 0,66%

L. POLSKI
(MRC/PS) 27,27%

S. DERVILLE
(DVD) 0,31%

M.-R. BALT
(LO) 0,23%

A. PAECHT
(DVD) 4,81%

M. KAPLAN
(MHAN) 0,00%

C. SAMPÈRE
(FG) 4,54%

J.-S. VIALATTE
(UMP) 34,37%

H. PASCAL
(NPA) 0,39%

F. GUARDIA
(PF) 0,45%

La dynamique espérée par la gauche en ces terres acquises à l'UMP ne s'est pas concrétisée. La hausse de participation dans la circonscription (+ 1 % environ entre les deux tours) a, *in fine*, été favorable au député sortant.

Avec près de 42 % des suffrages exprimés, l'UMP Jean-Sébastien Vialatte est donc réélu dans la 7^e circonscription. On est, certes, loin du score enregistré par le député en 2007 (J.-S. Vialatte avait été réélu au premier tour avec plus de 51 % des voix) mais le résultat est là : il remplit pour un troisième mandat.

Au soir du second tour, il conforte même son avance sur le candidat de la gauche, Ladislav Polski, avec près de 7 % d'écart.

Comme dimanche dernier, les communes de Saint-Mandrier, Sanary et Bandol ont largement placé en tête le député UMP sortant, lui accordant plus de 50 % des voix (53,16 % même à Sanary). Un score



(Photo Dominique Leriche)

41,65 %

que Jean-Sébastien Vialatte n'atteint pas dans sa commune où il enregistre 45 % des voix, soit tout de même 6 points de mieux qu'au premier tour.

La Seyne vote à gauche

La Seyne, en revanche, a voté massivement pour le candidat de la gauche. Le taux de participation dans la deuxième ville du Var

(54,61 %), en hausse de plus d'un point par rapport au premier tour, a été favorable au MRC-PS Ladislav Polski. Certains bureaux de vote de la cité Berthe accordent même près de 75 % des suffrages au candidat de la gauche. Des scores souvent couplés à une (très) faible participation. Mais le résultat à La Seyne – où le candidat MRC-PS enregistre plus de 10 points d'avance sur le député Via-

latte – n'aura pas été suffisant pour rattraper les 5000 voix dont disposait, au soir du premier tour, le candidat de l'UMP.

Pas de report de voix pour le FN

S'il arrive dans toutes les communes de la circonscription en troisième position, le Front national maintient sa percée avec plus de 23 % des suffrages exprimés à La Seyne, pas loin de 19 % à Bandol et plus de 20 % à Sanary... Et plus de 24 % à Six-Fours.

L'enseignement à retenir : l'appel du candidat FN au rassemblement contre le député Vialatte n'aura donc pas porté ses fruits, et Frédéric Boccaletti n'a pas bénéficié du report de voix espéré.

Il n'empêche : le score du FN tend à prouver qu'il faudra, à l'avenir, tenir compte des préoccupations de son électorat. Et ce, dès les prochaines élections municipales.

KARINE MICHEL
kmichel@nicematin.fr

Réactions

J.-S. Vialatte (UMP) :

« C'est une large victoire alors qu'on disait que je serais en danger. Ce résultat est aussi une lourde sanction pour les dissidents, les aigris, les méchants qui n'ont cessé de m'insulter durant cette campagne alors que, moi, je n'ai jamais mis en cause qui que ce soit. »

Ladislav Polski (MRC-PS) :

« C'est une défaite nette même si nous n'avons pas démerité. Nous avons rassemblé au-delà de notre camp sur un territoire qui est traditionnellement difficile pour la gauche. Le combat continue. »

Frédéric Boccaletti (FN)

« Je suis satisfait. Pour une première campagne législative, ce n'est pas mal. Désormais, je vais surveiller le travail de M. Vialatte. Qu'il n'espère pas passer cinq ans tranquillement. »